



# FLASH INFOS



**Direction des relations publiques**  
**N° 132**

**SOCIÉTÉ MINIÈRE**  
NOTRE AVENIR  
SE CONSTRUIT  
AUJOURD'HUI  
**DU SUD PACIFIQUE**

**SMSP**

## **Conjoncture internationale et perspectives** **132<sup>ème</sup> focus**

Voici le 132<sup>e</sup> bulletin d'information (Newsletters/Flash Infos) destiné à tenir informé l'ensemble du personnel du groupe sur l'évolution de l'activité minière et métallurgique du nickel. Sur le plan international l'année 2012 aura été principalement marquée par la mauvaise conjoncture due notamment à la crise de la dette publique en Europe, avec pour conséquence une réduction sensible des investissements des grands groupes miniers diversifiés. A n'en pas douter, la priorité donnée à la satisfaction immédiate des actionnaires de ces grands groupes aura des répercussions sur l'offre à long terme en raison d'une urbanisation croissante dans les marchés émergents. Soutenus par la demande chinoise, qui représente à elle seule plus de 44% de la production mondiale d'acier inoxydable et affiche un taux de croissance du PIB supérieur à 7%, ainsi que par la financiarisation progressive des stocks, les cours du nickel pourraient légèrement s'apprécier en 2013. Espérons-le !

**SMSP**

## **Acquérir et valoriser la ressource** **Pour créer les emplois de demain**

Les restrictions imposées à l'exportation des minerais non traités sur place par les autorités indonésiennes sont censées réduire les disponibilités de la production chinoise en quête de ressource minérale. Or la Chine continue d'acheter du petit minerai en Indonésie et aux Philippines afin d'obtenir du minerai de fer bon marché (elle représente 60% des importations mondiales) et lorsque les cours du nickel remontent, forte de ses stocks, l'industrie chinoise a recours à l'augmentation de sa production de fonte de nickel qui est à nouveau rentable,



**> JANVIER 2013**

ce qui a pour conséquence d'augmenter l'offre et de faire diminuer les cours. Un mécanisme de stabilisation bien huilé permettant à la Chine de maîtriser les approvisionnements nécessaires à son développement économique. A l'heure où le gouvernement Hollande appelle au redressement dans la justice des équilibres financiers, et à la relance de la compétitivité pour renouer avec la croissance économique et la mobilisation pour l'emploi, la SMSP montre l'exemple en brisant les chaînes de la fatalité. Construire et détenir 51% d'une usine en Chine, au cœur de la première économie mondiale de la prochaine décennie, en valorisant la ressource latéritique de la côte Est, c'est créer les emplois non-délocalisables de demain.

SMSP

## Film sur Jacques Lafleur Jeux d'ombres et lumières



Pascale Poirier réalise un film documentaire de 52 minutes sur la personnalité de Jacques Lafleur pour France Ô, un film qui devrait être diffusé vers la fin de l'année prochaine sur tout le réseau France télévision. Une occasion pour la réalisatrice de revenir sur les conditions de cession de la SMSP, sur le piège tendu derrière le « geste politique » et sur ce qu'il aura fallu mettre en œuvre pour sauver la société qui ne disposait alors d'aucun titre minier avec une trésorerie négative de quelques 500 millions de francs, une société de tâcheronnage sans aucune surface financière pour pouvoir surmonter la crise minière. André Dang, Gaétane Grimini et Marcel Thomas apportent leurs témoignages.

SMSP

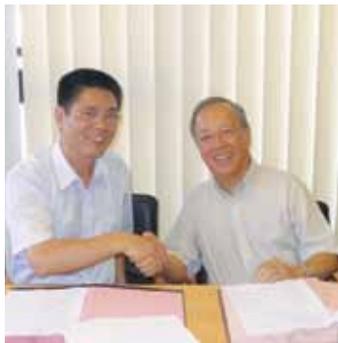
## L'association Jules Garnier Un partenariat SMSP pour un juvénat lycéen

En 2012, l'association aura accueilli 70 élèves (48 filles et 22 garçons) dont : 27 en classe de seconde, 22 en première et 21 en terminale. Les élèves ont poursuivi leurs études dans différents établissements : 5 au lycée Do Kamo, 11 au lycée Blaise Pascal, 26 au lycée Lapérouse et 28 au lycée Jules Garnier. Ils ont tous été hébergés au lycée Lapérouse et se rendaient en cours chaque matin dans leur lycée d'affectation. Ils ont 20 heures d'études du soir par semaine encadrés par 11 répétiteurs métropolitains et 10 bénévoles locaux. Le budget de l'association est alimenté par des subventions publiques à hauteur de 75% et 25% par le parrainage d'entreprises privées. La SMSP a fait siens les objectifs de l'association, qui œuvre pour le rééquilibrage des chances de réussite au lycée, des bons élèves de brousse ou des îles, en mettant à leur disposition, des conditions de vie satisfaisantes et un appui pédagogique leur permettant de poursuivre des études supérieures.

CCMC

## Naissance d'une nouvelle filiale CCMC SAS

La SMSP et le groupe chinois Jinchuan Ressources Holding Limited ont constitué une co-entreprise : Caledonian Chinese Mining Company, une société par actions simplifiée au capital de 5 millions XPF dont le siège social est à Nouméa. La co-entreprise détenue à 51% par la



SMSP a pour objet toutes opérations relatives à l'activité minière concernant ou en relation avec les titres miniers dont la société est ou sera propriétaire. Une autre co-entreprise sera constituée dans le sud de la Chine, dans la province de Guanxi, à Fang Cheng Gang City, pour la construction d'une usine hydrométallurgique d'une capacité nominale annuelle de 30 000 tonnes de nickel et 3 000 tonnes de cobalt. Le groupe Jinchuan est le troisième producteur mondial de nickel avec une capacité nominale annuelle de 150 000 tonnes de métal (derrière Norilsk Nickel et Vale SA mais devant Glencore-Xstrata et BHP Billiton Ltd). Première société minière en Chine, Jinchuan est également présent dans les métaux non-ferreux de base (cuivre, cobalt, platine, or, argent...),

dans l'industrie chimique et dans les transports. Il est le second producteur mondial de cobalt. Le siège social du groupe est dans la ville de Jinchuan qui se situe dans la province de Gansu au nord-ouest de la Chine, à l'endroit même où les premières mines furent exploitées il y a maintenant une cinquantaine d'années.



## 7<sup>ème</sup> conférence

### La technologie du ferronickel



Cette conférence s'est déroulée au Gwangyang Education Center avec des participants venus de l'université de Yeonsei, d'Elkem et de l'université polytechnique de Corée. Des présentations techniques ont permis d'échanger et de partager des informations sur la technologie de fusion du ferronickel. L'une d'entre elles portant sur « l'impact de l'érosion issue du réchauffement du four de fabrication du ferronickel » a été présentée par le professeur Jeong Yongseok de l'université polytechnique de Corée. D'autres thèmes ont été abordés tels que l'amélioration de la productivité du four rotatif ainsi que celle du processus de travail relatif aux économies d'énergies. Jeong Yongseok qui est directeur adjoint d'une société de développement

technologique, a attiré l'attention des participants sur la nécessité d'être en avance en matière de développement durable de technologie de ferronickel. Dans son discours de clôture, le président Sang-Hong Lee, a quant à lui souligné qu'il fallait continuellement améliorer la compétitivité de la co-entreprise pour faire face aux nouveaux enjeux.



## Clôture des activités de bénévolat 2012

### Une entreprise citoyenne

La co-entreprise a clôturé ses activités d'aide sociale par une cérémonie de remerciement aux balayuses volontaires de bain. A cette occasion, des cadeaux dont une écharpe ont été remis aux participants, qui ont consacré leur précieux temps au service des autres. Pour renforcer l'image citoyenne de l'entreprise, la direction des ressources humaines a prévu cette année d'autres activités de contributions sociales devant l'enthousiasme du personnel intéressé.



## Résultats de production 2012

L'année 2012 aura été marquée par un nombre très significatif de jours d'intempéries (145 jours en cumulé sur les quatre centres), ce qui a eu un effet négatif considérable sur le temps de travail compte tenu de l'organisation à deux postes. Par ailleurs, le cours moyen du nickel au LME aura été de 8\$ la livre contre 9,89\$ en 2010 et 10,40\$ en 2011. Ceci aura placé la NMC dans une situation particulièrement difficile. Selon les tous premiers chiffres disponibles, un peu plus de 7 millions de tonnes de minerai primaire ont été extraites pour 1,4 million de tonnes de minerai garniéritique et quelques 378 000 tonnes de latérite fatale. Le ratio de production a presque doublé en trois ans et les centres ont dû extraire deux fois plus de minerai pour obtenir la même quantité de minerai. « Il y a une réalité apparente », explique Eric Aucher, directeur des opérations. « Nos gisements s'épuisent et leur exploitation en devient plus complexe. Pour poursuivre nos activités, nous n'avons pas d'autre choix que de moderniser nos outils de production ». Comment faire ? « En amont, nous devons être plus efficaces dans le calcul, l'identification et la précision de la ressource et de la réserve ». La société doit effectivement poursuivre le renforcement de ses activités de géologie, de planification minière (en priorité le court terme), de modélisation, de pré-exploitation ou de sondage et pour ce faire, s'appuyer sur la compétence des hommes et des femmes d'expérience et de terrain. « Elle doit accroître et optimiser ses investissements en vue d'améliorer ses équipements de triage, de concassage, sa maintenance et son processus de contrôle de la teneur ». Il s'agit aussi d'améliorer la productivité de l'entreprise par l'organisation générale du travail.

## Plan de production 2013

1 870 000 tonnes de minerai garniéritique est l'objectif annuel global de production pour 2013, avec une teneur en nickel de 2,0 % pour une production de 26 000 tonnes de métal. Le programme de chargement a été défini selon cet objectif de production incluant le tonnage annuel des sous-traitants. Ces prévisions tiennent compte des difficultés rencontrées en 2012 notamment les intempéries. « Hormis la production et les expéditions, l'un des principaux défis à relever cette année sera de limiter les frais de déchargement » indique Eric Aucher, directeur des opérations. « Le traitement de ce problème passe, en premier lieu, par un niveau de production réalisée en adéquation avec le programme d'expédition qui permet de disposer du minerai prêt à être chargé (quantité, qualité, humidité) en temps et de réduire les doubles ports ». Le règlement de ce point est une responsabilité collective de l'ensemble des intervenants, c'est à dire : les centres miniers et la direction commerciale de NMC ainsi que Cotransmine et les sous-traitants des deux co-entreprises. « Nous ne pourrions avancer que si tous, à tous les niveaux, s'attellent à la tâche et assument leur responsabilité, pour répondre à l'objectif commun » explique-t-il.

## Sécurisation de la ressource minière Qu'est-ce qu'un plan d'exécution ?

Le plan d'exécution détaillé de la phase d'extension de la capacité de production des mines alimentant l'usine de Gwangyang doit permettre de sécuriser au travers de la planification à

long et court terme la ressource minière. Ce plan d'exécution est censé mettre en œuvre des moyens humains et matériels appropriés. Sur le plan technique ces moyens comprennent la mise en place d'un système efficace de contrôle de la teneur, le recrutement et le développement des compétences nécessaires, un contrôle plus rigoureux de la production sous-traitée, la construction d'infrastructures industrielles adaptées, le recours à une maintenance externalisée, la modernisation des systèmes d'information ainsi que la mise en place d'une procédure budgétaire permettant de mettre en adéquation les aspects comptables et opérationnels de l'activité minière. Ce plan d'exécution sera soumis à la validation des deux actionnaires.

NMC

## Planning des bateaux 2013 Sur la base du prévisionnel de production



Le programme de chargement de 2013 comprenant 34 minéraliers a été collé aux objectifs de production des centres. « Ce programme a été établi conformément au plan de production 2013 et en accord avec SNNC » confirme Magguy Newman, responsable du programme et de la planification des minéraliers. C'est un programme très ambitieux avec 10 minéraliers de plus qu'en 2012 et 10 doubles ports. « Cela implique non seulement la disponibilité de la quantité requise du minerai défini par le calendrier d'expédition, mais également la mise en place de ressources appropriées en termes de batellerie et d'équipes de chargement ». Selon Magguy, « il faut que chaque intervenant de la chaîne d'opérateurs soit réactif car la non-réactivité de l'un des opérateurs a une

incidence directe sur l'ensemble de la chaîne et coûte très cher à la société ».

NMC

## Revalorisation salariale

En application de l'accord salarial signé en 2012 avec l'ensemble des organisations syndicales, les salaires de base en vigueur au 31 décembre 2012, toutes catégories professionnelles confondues, ont été augmentés de 0,5% au 1<sup>er</sup> janvier 2013. La négociation salariale annuelle au titre de l'année 2013 sera engagée début 2013.

NMC

## Les représentations du personnel Accompagnement au sein de l'entreprise

Les représentations du personnel sont établies par la volonté de la société, dans le but d'accompagner les salariés dans leur vie professionnelle au sein de l'entreprise, et de porter des dossiers de fond avec la direction. Ces représentants sont à la disposition de tous et peuvent être sollicités dans leur champ de compétences. Ils sont composés : des membres du comité d'entreprise, des délégués du personnel, des membres du CHSCT et des délégués syndicaux.



**NMC**

## Les membres du comité d'entreprise



Les membres du comité d'entreprise ont pour mission d'assurer une expression collective des salariés auprès de la direction. Ils interviennent sur des problématiques de conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle. Le comité est informé et consulté pour les projets d'évolution majeurs au sein de l'entreprise, ayant un impact sur l'organisation et les conditions de travail. Il assure ou contrôle la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise au profit des salariés ou de leurs familles. Présidé par André Moulin lequel est assisté de Marie-France Bavarin, le comité est composé de 12 membres titulaires et suppléants, tous collèges confondus : le secrétaire Marcellis Pecoeaoo, Christophe Xanatre, Jean-Pierre Poa,

Jean-Luc Boeene, Jacob Bokoe-See, Francky Bokoe-Gowe, Gaston Ewediwo, Steeve Neimbo, Josée Kondolo, Elodie Boere, Jean-Jacques Canel et Felix Xuma. La permanence du comité est assurée par Sidji Chimenti. Au même titre que les membres élus du comité, le représentant syndical représente son organisation auprès du comité d'entreprise, doit préparer les questions portées à l'ordre du jour des séances du comité, et clarifier aux membres élus la position de son syndicat sur les questions examinées. Les 4 représentants syndicaux sont: Isabelle Wabete FCC NC, Emile Frouin USTKE, Jacinthe Toura USOENC et Yohann Mercier CSTNC.

**NMC**

## Les délégués du personnel

Les délégués ou DP ont pour mission de représenter les intérêts individuels ou propres à leur service auprès de la direction. Ils interviennent sur des problématiques de rémunération, de conditions de travail, de protection sociale, de santé et sécurité. L'actuelle mandature comprend 44 membres titulaires et suppléants tous collèges confondus. Pour Nouméa : Jean-Jacques Tokotuu, Patrick Gope, François Wright, Bernard Watoene, René Kicine, Néré Bealo, Eliot Boedjet, John Willie, Yewene Sipa, Dominique Kombouare, Philippe Rivière et Amandine Gautier. Pour Ouaco : Giani Djoparto, Stéphane Doui, Marius Wamoe, Jocelyn Doui, Jean-Claude Tein-Wayo, Serge Kromowirono, Fabrice Mayat, Gustrave Moinlaoupioh, Emeric Tein Padom, Jeannot Tein-Boanou, Yverick Peyrolle, Jean-Jacques Marowitch, Jean Kam et Jean-Paul Salomon. Pour Poya : Jacob Bokoe-See, Francia Bokoe-Gowe, Jean-Paul Goromoto, Clark Meindu, René Goro-Atu, Danick Meureureu-Goin, Alexandre Courtot et Eric Mounousamy. Pour Kouaoua : Felix Couiemoin, Auguste Paari, Gilbert Perenyou, Naomie Nerho, Rodolphe Poindynehiti, Rose-May Goubier ; Nakéty : Augustin Diohoue, Mickaël Sohoucoe, Réginald Kohnu et Polycarpe Oujanou.

**NMC**

## Les membres du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

Les membres du CHSCT ont pour mission de contribuer à la protection de la santé, de la sécurité des salariés de l'établissement ainsi que tous ceux qui interviennent dans les locaux

de l'entreprise. Le CHSCT joue un rôle proactif dans la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. Il contribue à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité et veille à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières. Les membres actuels sont Guendolina Chung qui préside le comité, Amandine Gautier, Larry Forichon-Chomette et Georges Tidjine.

NMC

## Les délégués syndicaux

Les délégués syndicaux ont pour objectif, l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes mentionnées dans leurs statuts. Les délégués syndicaux ont un rôle central dans la négociation et la conclusion des accords collectifs d'entreprise et leur mise en œuvre. Les délégués actuels sont : Steeve Neimbo de Ouaco pour la CSTNC, Bertin Boere de Nouméa pour l'USTKE, Jean-Jacques Marowitch de Ouaco pour le SOENC et Philippe Rivière de Nouméa pour FCC NC.

NMC

## Formations Bilan des réalisations 2012

En 2012, 27 formations ont été réalisées. Cela représente 9 244 heures. 148 salariés NMC ont bénéficié de ces formations incluant : DU Mine à l'Université de Nouvelle-Calédonie, agent de sécurité d'installation portuaire, brevet professionnel « conducteur d'engins de chantier et travaux, transport de produits pétroliers (recyclage et spécialisation), formation sauveteur secouriste du travail (initiale et recyclage) méthode MAXER, technologique et sécurité, formation ArcFGis Destop, formation théorique et pratique au maniement des extincteurs, Windows-Word-Excel-Outlook pour débutants. Sur les 27 formations planifiées, 20 ont été réalisées selon le plan établi et 7 hors plan. Les durées de formation varient d'une demi-journée à 2 jours par exemple pour le programme sauveteur secouriste du travail, 5 jours pour la formation d'agent de sécurité portuaire, 7 mois pour le permis de conducteur d'engins de chantier et travaux publics ou 10 mois pour les formations universitaires DU Mine.

NMC

## Brevet professionnel mine Réussite à 100%

6 salariés ont réussi leur brevet professionnel mine, option conducteur d'engins de chantier et de travaux publics, au CFTMC de Poro. Il s'agit de : Alex At-Cheen, Loïc Besancon, Steeven Frouin et Jérôme Tchiadinouma du centre de Ouaco, Jonathan Boawe du centre de Kouaoua et Isidore Nechero du centre de Poya. Les participants ont tous obtenu leur diplôme de niveau IV (équivalence BAC). Au-delà de la réussite, nous félicitons l'investissement qui a été le leur pendant toute la durée de la formation, en retour de celui que l'entreprise avait placé en eux, en leur proposant cette formation diplômante, et en leur maintenant leur rémunération pendant toute la durée de la formation. Cette réussite va leur permettre de mettre à profit de leur centre, les nouvelles compétences acquises et ainsi d'évoluer au sein de l'entreprise. Cette formation s'est déroulée au sein d'un groupe mixte SLN/NMC et a permis aux stagiaires d'échanger sur leurs pratiques, leurs organisations, et d'enrichir ce parcours avec une autre approche du travail d'exploitation.



## Portrait de Thomas Leplat Chef du département environnement



Un parcours sans faute pour ce calédonien épris des sciences de la terre depuis le lycée : après un BAC D à Jules Garnier en 1992, un DEUG B, options sciences de la terre à l'UNC en 1994, Thomas a poursuivi ses études à Bordeaux et obtenu en 1996 une licence puis une maîtrise en sciences de la terre, mention géologie appliquée. Dès son retour sur le territoire, Thomas a intégré la division géologie et économie minière de la DIMENC en tant que volontaire à l'aide technique (VAT). Par la suite il a été recruté en qualité d'ingénieur en charge des systèmes d'informations géographiques, puis du domaine minier et du suivi des travaux de recherche avant de devenir chef de la section exploitation des mines et carrières. Durant ces 13 années au service du

gouvernement, Thomas œuvrait au cœur même de l'industrie du nickel. Il a participé à la rédaction du fameux code minier devenu loi du pays depuis avril 2009. Il était chargé, entre autres, de l'instruction et du suivi des demandes d'autorisation au titre du code minier, de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, de l'instruction des déclarations de réhabilitation et de fermeture des sites miniers, du suivi de la mise aux normes environnementales, de la mise en place des plans de prévention amiante, du suivi des fonds communaux pour la réhabilitation des anciens sites (délibération 104) etc. Toute la réglementation en matière d'exploitation de nickel, il la connaît sur le bout des doigts. Thomas Leplat a été embauché en avril 2012 en qualité de chef du département environnement au sein de la direction technique. « Lors d'une réunion de direction, le 1<sup>er</sup> jour de mon arrivée, il m'a été demandé de présenter deux semaines plus tard le plan de gestion environnemental et social de l'entreprise. Il a fallu m'adapter et me mettre très vite dans le bain ». L'une de ses premières tâches consistait à définir la structure du département, en précisant les missions de chacun des six membres de son équipe. Le département comporte quatre secteurs distincts : l'environnement industriel et les déchets, gérés par Amandine Gautier assistée de Jean-Louis Jiako ; les permis et la gestion de la biodiversité gérés par Aline Loricourt assistée de Jonathan Gony ; le suivi environnement côte Est par Frédéric Levy et ; le suivi environnement côte Ouest par Nicolas Mercier. Le département environnement est un service support des centres miniers pour le déploiement de la politique environnementale de la NMC. Thomas assure également l'interface avec la DIMENC, mettant à profit de la société, ses connaissances du fonctionnement de l'administration, de la réglementation nickel et des codes de l'environnement provinciaux, ainsi que ses relations et contacts gouvernementaux et provinciaux. « Je connaissais bien la NMC au travers des dossiers de contrôle et d'inspection que j'instruisais. A la DIMENC j'ai participé à la mise en œuvre du code minier et à fixer des objectifs de résultats destinés aux entreprises minières. Aujourd'hui, c'est enrichissant et motivant pour moi d'être de l'autre côté du miroir, et de déployer les moyens et les compétences des personnes de l'entreprise pour répondre au mieux aux exigences de la mise en application de cette réglementation ». Et puis, ajoute-il, « j'ai une équipe très dynamique que j'estime très compétente, chacun dans son domaine respectif. Tous, ils ont à cœur de continuer à faire évoluer l'entreprise vers une gestion intégrée de l'environnement au sein des activités minières » conclut-il. Selon Gueendolina Chung, directrice technique de NMC, « Thomas a apporté un soutien indéniable dans la formalisation des dossiers et réponses à apporter aux exigences réglementaires des différentes institutions ! »

## Promotion sociale

### Validation des acquis et de l'expérience



Ludovic Ramassamy est très heureux, encore plus que d'habitude ! Il vient d'obtenir son diplôme de BTS informatique après deux années de suivi du programme de validation des acquis dispensé par le DAVA (dispositif académique de validation des acquis) de Nouvelle Calédonie. Comment a-t-il procédé ? Depuis juin 2011, Ludovic a entamé la démarche par la rédaction du livret 1, c'est à dire la description des connaissances académiques, pratiques et professionnelles de l'intéressé relatives au diplôme visé. Ce livret d'une vingtaine de pages a fait ensuite l'objet d'évaluation et de décision d'un jury sur la capacité ou non du candidat à prétendre à cette démarche de validation. Le livret 1 étant approuvé, Ludovic a entrepris la 2<sup>ème</sup> étape qui consiste à rédiger

le livret 2. Ce livret 2, comportant plus de 80 pages, a rassemblé l'ensemble des textes précis et plus détaillés des principaux points décrits dans le livret 1. Au mois de septembre 2012, étape finale, Ludovic est interrogé par un jury composé de 6 professeurs du lycée du Grand Nouméa. Les résultats ont été publiés au mois de décembre. « Enfin ! La délivrance après le stress devant le jury. Je suis très satisfait » dit-il. « En fait, on fait beaucoup de choses et on ne sait pas à quoi cela équivaut. Maintenant j'ai mon diplôme, c'est l'équivalent de deux années pleines de cours en classe de BTS ! » conclut-il avec un grand sourire.

## Attention aux cyclones

### Précautions à prendre

Le cyclone Freda a touché le territoire, mais la société n'a enregistré aucun préjudice ou dégât matériel grâce aux précautions prises par le département environnement et aux messages de prévention relayés par le service d'hygiène et de sécurité. Cependant la Nouvelle-Calédonie est toujours en période de cyclone et il est important de rappeler les précautions d'usage. De ce fait, il appartient à chaque responsable de site de prendre les mesures nécessaires pour mettre en sécurité entre autres, les outils de production, les équipements informatiques et électriques, de mettre en sureté les produits dangereux (acétylène, oxygène, lubrifiants, carburant), de positionner les véhicules et engins éloignés de la végétation, et enfin éteindre la climatisation et fermer les portes et fenêtres au bureau.

## Embauches

### et nominations

Jean-Yves My, embauché depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en tant qu'ingénieur d'exploitation sur le centre de Poya est nommé chef de centre et rattaché à Eric Aucher. Jean-François De Samie, a été embauché en qualité de coordinateur prévention des risques et est rattaché à Miguel Wamalo. Larry Forichon-Chomette, embauché le 14 janvier 2008 est nommé chef de mine au centre de Nakéty et rattaché à Olivier Barretteau. Nous leur souhaitons, à tous les trois, pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions !



## Remise à l'eau de Yéyé Amélioration des conditions de vie



Le remorqueur Yéyé, flambant neuf, a été remis à l'eau. En dehors des travaux de motorisation, d'autres secteurs relatifs aux conditions de vie à bord ont été totalement refaits à neuf tels que : la passerelle, la cuisine, le carré de vie etc. La remise à l'eau s'est effectuée selon la procédure habituelle. Le remorqueur était maintenu sur le chariot de la calle par des tire-forts et des calles en bois pour protéger la coque. L'ensemble était descendu dans l'eau selon un tirant d'eau de 2,5 mètres. Après le contrôle d'étanchéité par le capitaine et le mécanicien, le moteur a été mis en marche pour les dernières vérifications. Deux plongeurs ont finalement procédé au largage des tire-forts et à la récupération des cales en bois.

## Réduction des frais de déchargement Objectifs et mesures

Les frais de déchargement sont des pénalités que NMC doit payer lorsque la durée de chargement de minerai va au-delà du délai requis. Quelles en sont les principales causes ? Selon Victor Toulangui, cogérant de la société et filiale Cotransmine « l'analyse effectuée sur les chargements de 2011 et le 1<sup>er</sup> semestre 2012, met principalement en avant le taux d'humidité élevé du minerai. L'application stricte, par les compagnies maritimes, de la législation en matière de transport maritime international Bulk Carrier Code a amené la NMC à élaborer une charte de bonne pratique pour améliorer et sécuriser le séchage du minerai. Un processus lourd et coûteux à mettre en place mais qui a le mérite d'avoir amélioré la confiance accordée par les compagnies maritimes à NMC. Nous trouvons ensuite dans les principales causes, l'effet des doubles ports réduisant considérablement les cadences journalières de chargement, du fait qu'une partie seulement des grues sont opérationnelles, et qui se traduit aussi par des déplacements fréquents de la batellerie Cotransmine entre deux ports. L'indisponibilité de la batellerie demeure également l'un des facteurs importants, impactant la durée des chargements autant que la non disponibilité des stocks à l'arrivée des navires. Et nous ne pouvons pas non plus négliger les risques sociaux dans ce registre ! » Toujours selon Victor Toulangui, « quelques années auparavant, le phénomène de déchargement était insignifiant comparé aux deux dernières années car les minéraliers étaient de plus petites tailles donc des cales plus petites et moins sensibles aux risques de carène liquide. Les opérations de chargement se faisaient uniquement en simple port. Aujourd'hui, les besoins d'approvisionnement de l'usine de Gwangyang (quantité et qualité) et sa capacité de stockage nous contraignent à envisager les chargements en double port. Ce type de chargement présente, à l'heure actuelle, des difficultés apparentes d'organisation des ressources, de suivi et de coordination, d'un port à l'autre, entraînant des délais supplémentaires et donc des pénalités. Par ailleurs, le rythme de chargement dépend non seulement de la batellerie Cotransmine mais également des équipements des minéraliers qui ont une incidence directe sur le taux de chargement journalier. Pour pallier à cette situation, de nouveaux investissements en ressources humaines et en équipements sont envisagés cette année pour donner plus de réactivité à Cotransmine en particulier pour les doubles ports ».

**CTM**

## Nouveaux chalands Pour relever les défis

Afin d'être plus présente sur tous les sites de son client NMC, l'entreprise est en attente d'une demande de financement pour l'acquisition de 6 chalands neufs pour renforcer sa capacité de chargement et réduire les durées d'immobilisation des minéraliers, en particulier pour les doubles ports. Par ailleurs, sur la côte Est, une nouvelle équipe sera affectée sur le site de Nakéty. En 2013, la société de chalandage procèdera également au bâchage des chalands afin de protéger la qualité du minerai expédié. Selon Victor Toulangui, « tous ces différents investissements devront renforcer nos activités sur sites et améliorer le rythme global de chargement ».

**KNS**

## Production minière Renforcement des mesures de sécurité

Depuis son démarrage, le service mine a pu achever des étapes importantes concrétisées par la production de minerai conforme aux spécificités de l'usine, dont une partie mise en stock sur la zone industrielle de Vavouto et destinée à assurer la mise en service de l'unité métallurgique. Les premières banderilles ont été plantées avec succès. Le bilan de l'année écoulée fait cependant état d'un nombre important d'accidents de la route, et représente une vraie préoccupation (bien qu'aucune blessure grave ne fût à déplorer). A l'occasion de la nouvelle année, les responsables ont tenu à rappeler aux membres de l'équipe, d'être très exigeants vis-à-vis de l'application des règles de circulation. Cette année sera une mise à l'épreuve du service mine qui devra démontrer sa capacité à fournir au quotidien, une matière première de qualité conforme aux quantités requises et aux objectifs de production de l'usine. Etre mineur sur le massif du Koniambo, c'est aussi une fierté à traduire dans le professionnalisme de ce métier au cœur de l'exploitation du nickel.

**KNS**

## Préchauffage du four Une tâche délicate



La première étape de préparation au démarrage du four de fusion qui consiste à mettre en place la charge initiale, a été accomplie avec succès. Cette charge approximative de 200 tonnes était constituée à 50% de ferraille et 50% de grenaille d'acier et devait être mise en place manuellement dans le four, selon une procédure bien définie, avant le lancement de l'activité du préchauffage. Le processus a démarré, alors que la majorité du personnel était en congé. Elle s'est déroulée dans des conditions rendues plus difficiles par le passage du cyclone tropical Freda. Les équipes de la pyrométallurgie ont pu mener à bien cette tâche délicate, dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité, soutenues par des volontaires des services de l'affinage et des utilités

ainsi que par le groupe de Richard Fortier. Tous étaient venus prêter mains fortes.

**> JANVIER 2013**

## Marie Vaiagina

### Coordinatrice communication



Le parcours professionnel de Marie Vaiagina, née Lhemanne, au sein de KNS est pratiquement calqué sur la naissance et le développement de l'usine du Nord, puisque ses premiers contacts professionnels avec la société, remontent à 2005, au lendemain de la décision irrévocable de la construction de l'usine. Son parcours universitaire : un BAC littéraire obtenu en 1999, un DEUG lettre et langues (mention médiation culturelle et communication) en 2001 et une licence information et communication en 2002, tous deux obtenus avec mention AB à l'ISCEA de l'Université Catholique d'Angers, une maîtrise information et communication avec mention bien en 2003 et en 2010 un master 2 ingénierie des ressources humaines avec mention bien

à l'IPSA de cette même université. En 2005 Marie était consultante en communication pour la société Falconbridge, mais dès 2006 elle intègre la co-entreprise KNS en tant qu'assistante du directeur de la communication. En tant que telle, elle a effectué des missions à l'étranger comme en Australie, pour des échanges avec les bureaux de l'ingénierie, ou à Dubaï, pour une documentation vidéo et accompagnement des représentants du comité environnemental Koniambo pour une visite des travaux de dragage. De 2010 à 2011, Marie travaillait dans le service des relations communautaires et avait comme missions, les tournées d'information dans les communes de la province Nord, le comité de contribution de Koniambo Nickel ou encore la coordination de la construction et de la gestion du faré d'accueil de Vavouto. Elle assurait également les activités de la communication interne. Depuis septembre 2011, elle est coordinatrice communication et a travaillé aux côtés de Stéphanie Habasque-Tobie et Aurélie Chenu qui ont quitté KNS depuis peu. Par ces fonctions, Marie participe à la réalisation de la stratégie de communication interne, coordonne les travaux de rédaction, de traduction, de mise en page, d'impression et de diffusion des journaux internes et du bulletin d'information hebdomadaire. Marie est également chargée d'organiser les réunions d'information trimestrielles, de diffuser des notes de service ou de communiqués internes ainsi que la mise en place des projets spéciaux tels que l'organisation de concours internes ou d'évènements particuliers comme le futur jardin des employés. Au cours de ces huit années de bons et loyaux services au sein de KNS, Marie a abordé, cultivé et entretenu son savoir-faire dans les différentes facettes du métier, bâtissant ainsi une solide expérience locale dans le domaine de la communication. « Je suis heureuse et fière d'avoir pu assister à toute la période de construction du projet ! En 2006, nous emmenions les visiteurs sur le site de Vavouto et nous devons traverser les sentiers dans la brousse pour expliquer où seraient situées les futures installations ! Le temps passe vite ! Aujourd'hui, tout est en place, et c'est très impressionnant de voir le chemin parcouru pour en arriver là ! »



Groupe SMSP  
Immeuble  
Carcopino  
3000 - BP 66  
98845 Nouméa  
[www.smssp.nc](http://www.smssp.nc)

